

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05069
Numéro SIREN : 799 527 908
Nom ou dénomination : A Locomotive Pool Structure 1

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt 10325

Renato de Wijn

Cécile Carrière

Président ALPS 1

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 15 Allées de l'Europe, 92588 Clichy cedex

Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET 7 9 9 5 2 7 9 0 8 0 0 0 2 1

si déposé néant, cochez la case : ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (I)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	268 972 962	542 302 605
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW	102 471 104	102 471 104
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI		
	Autres immobilisations financières *				
TOTAL (II)		BJ	BK	268 972 962	644 773 710
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	566 189	808 299
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	42 690 328	42 690 328
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	24 826 625	24 826 625
	Disponibilités	CH	CI	715 453	715 453
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	566 189	69 040 705
	TOTAL (III)	CW		8 551 296	8 551 296
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CO	IA	269 539 151	722 365 713
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		CR	Créances :

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé :	161 705 672	DA	161 705 672
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	18 361 123
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence :	EK	DC	
	Réserve légale (3)			DD	358 976
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :	B1	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 438 399
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	7 233 387
	TOTAL (I)			DL	195 097 558
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	721
	TOTAL (III)			DR	721
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		DV	506 561 884
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 846 044
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 874 898
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	8 905 681
	Autres dettes			EA	2 072 443
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 481
	TOTAL (IV)			EC	527 267 433
	Écarts de conversion passif *		(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	722 365 713
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	53 605 346
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens * services *	FD	7 274	FE		FF	7 274		
		FG	96 166 794	FH		FI	96 166 794		
		FJ	96 174 068	FK		FL	96 174 068		
	Chiffres d'affaires nets *						FM		
	Production stockée *						FN		
	Production immobilisée *						FO		
	Subventions d'exploitation						FP	1 125 025	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FQ		
	Autres produits (1) (11)						FR	97 299 094	
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	32 715 276	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	614 409	
	Salaires et traitements *						FY	48 802	
	Charges sociales (10)						FZ	23 172	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	37 163 762	
							GB	721	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	7 129	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	70 573 272
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	26 725 821
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	80 498	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	80 498	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	12 359 084	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	12 359 084	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(12 278 586)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	14 447 235	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	724 756
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	724 756
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	882 605
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	4 345 482
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 228 088
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 503 332)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 505 503
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	98 104 349
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	90 665 949
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	7 438 399
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	TOTAL GENERAL	5 228 088	724 756
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
	TOTAL GENERAL		

DGFIP N° 2053 2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2053 2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
						1		2		3							
INCO	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO						
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX							
		Matériel de transport *				KY	723 783 267	KZ		LA	22 809 200						
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 950	LC		LD							
		Emballages récupérables et divers *				LE	11 078 380	LF		LG							
	Immobilisations corporelles en cours							LH	64 498 052	LI		LJ	91 817 406				
	Avances et acomptes							LK		LL		LM					
	TOTAL III							LN	799 361 650	LO		LP	114 626 606				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T					
	Autres participations							8U		8V		8W					
	Autres titres immobilisés							1P		1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U		1V					
	TOTAL IV							LQ		LR		LS					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	799 361 650	ØH		ØJ	114 626 606				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
				Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence											
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO			LV			LW			1X			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM			MN			MO		
		Matériel de transport		(49 317 800)		IV			MP	795 910 267		MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS	1 950		MT			MU		
		Emballages récupérables et divers *		(4 328 474)		IX			MV	43 504	MW	15 363 350	MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY	53 646 274		MZ	198 079	NA	102 471 104	NB					
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III				IY			NG	241 583	NH	913 746 672	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations				IØ			ØX			ØY			ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F			2G			
	TOTAL IV				I3			NJ			NK			2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4			ØK	241 583	ØL	913 746 672	ØM						

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2018 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	6 847 388	QE	2 175 023	QF		QG	9 022 411
	Matériel de transport	QH	225 989 430	QI	33 961 120	QJ		QK	259 950 550
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	232 836 818	QV	36 136 143	QW		QX	268 972 962
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	232 836 818	ØP	36 136 143	ØQ		ØR	268 972 962

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		9 992 069		Z9	1 440 772	Z8	8 551 296
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	2 887 905	TM	4 345 482
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	2 887 905	TS	4 345 482
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	721	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	674 758	TY	7 129
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	3 562 663	UB	4 353 332
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	7 850	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ	4 345 482	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Extension 1

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Extension 2

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFîP N° 2057 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	523 665		523 665						
	Autres créances clients			UX	850 822		850 822						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	504 341		504 341						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	231 443		231 443						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20 168 762		20 168 762					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	187 480		187 480					
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)			VC	20 479 347		20 479 347						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 118 954		1 118 954						
	Charges constatées d'avance			VS	715 453		715 453						
TOTAUX				VT	44 780 269		VU	44 780 269		VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	506 555 354		32 893 267		450 645 007		23 017 079		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	7 846 044		7 846 044						
Personnel et comptes rattachés				8C	5 238		5 238						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	2 590		2 590						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 847 385		1 847 385							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	19 683		19 683							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	8 905 681		8 905 681						
Groupe et associés (2)				VI	6 529		6 529						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	2 072 443		2 072 443						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	6 481		6 481						
TOTAUX				VY	527 267 433		VZ	53 605 346		450 645 007		23 017 079	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	506 554 581		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK									

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Exercice N, clos le :
31/12/2017

WA 7 438 399

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	1 788	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	7 850	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	2 679 071		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées au taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ — Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
									WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										WO
										XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
								TOTAL I	WR	
16 888 902										WS
II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WT
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WU
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										115 698
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées aux taux de 0 % — imposées aux taux de 19 % — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures — imputées sur les déficits antérieurs							WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			WW
										XB
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									I6
	Majoration d'amortissement*									WZ
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XA
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ — bénéfice (I moins II) — déficit (II moins I)		XI	16 773 204	XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	7 886 573	XO

DGFIP N° 2058-A2 2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

[illegible]

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
-----------------------------	--

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	14 581 309
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	8 886 631
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	5 694 678
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	5 694 678

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
PIDR et médaille du travail	8X	721	8Y	
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B	721	9C	
Provisions pour dépréciation *				
clients	9D	7 129	9E	115 698
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H	7 129	9J	115 698
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	7 850	YO	115 698
		↓	↓	
		ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES
À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2018

Extension 1

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
-------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
----------------------	--	--

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
-------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
----------------------	--	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
-------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
----------------------	--	--

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	6 822 227	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(18 461 103)			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
					Autres répartitions	ZF	(11 638 876)
	TOTAL I	ØF	(11 638 876)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
					TOTAL II	ZH	(11 638 876)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier				(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7		)	YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	277 733			
	– Locations, charges locatives et de copropriété				(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		)	XQ	1 069 133				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	– Autres comptes				(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		)	ST	31 368 409				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	32 715 276			
	IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	489 708		
		– Autres impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		)	9Z	124 701			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	614 409		
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée										YY				
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *										ØB				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé *				XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL		
					Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO		
					Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFIP N° 2059-A 2018

Extension

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Nature	Détermination de la PV ou MV				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à 19%
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					

TOTAL					
--------------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

[illegible]

TOTAL					
--------------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

DGFIP N° 2059-B 2018

Néant	X	*
-------	---	---

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS				
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.				
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2059-B 2018

Extension

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]**TOTAL**

SOMME DES EXTENSIONS

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou de 12,8 % ❷

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8% ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col.7= ❷+❸+❹ - ❺ - ❻
	À 19 % 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☒ *

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

16 -CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2017

et clos le : 31/12/2017

Durée en nombre de mois : 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

Siren société mère :

Dénomination société mère :

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	96 256 857
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	96 256 857

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	32 715 277
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	(9 571)
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	26 581 680
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	59 287 386

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	36 969 471
-----------------------------	------------------------------------	-----	------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	36 969 471
---	----	------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case S.A, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		96 256 857
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence du GY		au GZ	
Date de cessation	HR		

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NO

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2018

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 79952790800021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

ADRESSE (voie) 15 Allées de l'Europe

CODE POSTAL 92588

VILLE Clichy cedex

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination Akiem Holding

N° SIREN (si société établie en France) 501524243 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 20 213 209

Adresse : N° 151 Voie Boulevard Victor Hugo

Code Postal 93400 Commune Saint Ouen Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 79952790800021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

ADRESSE (voie) 15 Allées de l'Europe

CODE POSTAL 92588

VILLE Clichy cedex

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		☐
Si PME innovantes cocher la case ci-contre						☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)						☐
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquiés C du CGI)						☐
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD						☐
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:				A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1		SIRET
Adresse du siège social:				Ancienne adresse en cas de changement:		7 9 9 5 2 7 9 0 8 0 0 2 1
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				01/01/2017		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SAS Akiem Holding				151 Boulevard Victor Hugo Saint Ouen 93400		SIRET
						5 0 1 5 2 4 2 4 3
B ACTIVITE						
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		7 886 573		Bénéfice imposable à 15%
		Bénéfice imposable à 28%				Déficit
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ Dans le secteur productif, art. 244 quater X ☐						
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%						
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr						
* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT * Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033 - NOT						
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:		
☐				☐		
Tél :				Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:						
Visa : CGA ☐		Visa : Viseur conventionné ☐		N° d'agrément du CGA		
Nom :				Tél :		
Adresse :						

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 BIS 2018

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1 Si déposé néant, cochez la case : ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus	Report du total de l'extension, page 2065BX2				e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis					Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2065 - NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2018

Extension 1

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

G - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	SARL	sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôt stés					
	Nbre parts soc. assoc.	année de verst	montant des sommes versées				
			à titre de traitements indemnités	représ, mission, déplact		autres frais professionnels	
				indemnités forfaitaires	remboursmts	indemnités forfaitaires	remboursmts

DGFiP N° 2065 BIS 2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

4 - Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) du 2065 bis

[illegible]

	TOTAL	
--	--------------	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065
Extension 3

DGFIP N° 2065 BIS 2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

I - DIVERS

Adresse des autres établissements

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE **2017** ou exercice

Désignation de l'entreprise A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

du 01/01/2017

Adresse 15 Allées de l'Europe , 92588 Clichy cedex

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Totaux

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice <u>2017</u> (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice <u>2017</u> ⑩	16 773 204
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	(14 581 309)
Nom et qualité du signataire		À _____, le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1		
N° d'identification (SIRET)		79952790800021	Exercice social	2017
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense *	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense *	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense *	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058A ou 2033-B			(1) - [(2)+(3)+(4)]	

* INT : Intérêts
ARR : Arrérages
AOB : Autres produits des obligations
ACR : Autres produits des créances

ADE : Autres produits des dépôts
ACA : Autres produits des cautionnements
APA : Autres produits analogues

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]

TOTAL	
--------------	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

CA20CHAAVA
2018

[illegible]

	TOTAL			
--	-------	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS			
-----------------------------	--	--	--

CA21PROAVA
2018[illegible]

SOMME DES EXTENSIONS			
----------------------	--	--	--

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCHICSUIVI
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

	Montant du résultat		Obligations de distribution	
			N + 1	N + 2
Location (1)				
Plus values de cession (1)				
Dividendes (1)				
Résultat exonéré	Total		Total	
Résultat imposable				
Résultat comptable (2)				

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations reportées		Obligations en N			3	4
	3	4					
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :					Total :		

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**SUIV219REC****État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié****2018****d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) - recto**

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	79952790800021	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

SUIV219VER

2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]**TOTAL**

--	--	--	--	--

SOMME DES EXT.

--	--	--	--	--

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1 15 Allées de l'Europe , 92588 Clichy cedex

Numéro SIRET du principal établissement 79952790800021

Code APE

Adresse du siège si différente

I - Résultat de l'exercice

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois/12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
Total lignes h à k		

l	III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	
---	--	--

m	IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)	
---	---	--

ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATiquÉE
En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

DEDUCACTIO
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								

TOTAL								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS								
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Option de souscription d'action								

TOTAL								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS								
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								

TOTAL								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS								
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

TOTAL GÉNÉRAL								
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

MONTANT DE LA DEDUCTION PRATiquÉE (Différence entre les totaux des colonne A et B)								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

**Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats
par les entreprises nouvelles bénéficiant
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI**

**DRESZONE
2018**

(BOI-LETTRE -000230-20140728)

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	
Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.					

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	
---	--	--	--

**Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats
par les entreprises nouvelles bénéficiant
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI
Extension**

**DRESZONE
2018**

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse				

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 1/2
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Numéro SIRET du principal établissement

79952790800021

Code APE

Adresse du siège si différente

Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

LTENG219B4 - 2/2

Répartition du capital**2018**

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

* CE : Cession

SC : Souscription au capital

AN : Annulation

RA : Rachat

**Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition
au taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris dans
une série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 2001
(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)**

**OPTANC219F
2018**

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Numéro SIRET du principal établissement 79952790800021

Code APE

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le _____ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code
général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre
des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les
conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à _____ le : _____

HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE
RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIAIRE DES
AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI.

RESCOFIN
2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année
- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise ¹	Code activité (APE-NACE)

Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement ²	Type d'avantage fiscal ³

Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)	

¹ **Table IP1**
PME - Petite et moyenne entreprise
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
GE - Grande entreprise

² **Table IP2**
CRI - Capital risque
CDE - Capital développement
CTR - Capital transmission
CRE - Capital retournement

³ **Table IP3**
IR - Réduction d'impôt IR
ISF - Réduction d'impôt ISF



PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX
(articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI)

Désignation de l'entreprise :A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Montant de la dotation autorisée :

Montant de la dotation effectivement pratiquée :

Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable :

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

DGFIP N° 2025-A 2018

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE
(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise :	A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1
Montant des dépenses effectuées	
Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice	
Montant prélevé sur les provisions	

ZFU - Bailleurs d'immeubles
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU

Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	

II - Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation

ZFU - Transfert d'activités dans une Zone Franche Urbaine
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Lieux où était exercée cette activité :

Lieu d'exercice de l'activité	
Lieu d'exercice de l'activité	

Services des impôts où ont été déposées les déclarations de résultat

Service des impôts	
Service des impôts	

Subventions et aides accordées par l'Etat et les collectivités publiques

Nature	Montant

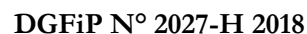
TOTAL	
--------------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
-----------------------------	--



Désignation de l'entreprise : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

[illegible]



A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

A	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
B	Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)		Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice	
TOTAL (B)					
C	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)				
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL (C)					

**Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation
des titres de participation et des immeubles de placement**
(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

DGFIP N° 2027-H 2018

Extension

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

B	Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement			
	Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

TOTAL			
--------------	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)			
---------------------------------------	--	--	--

C	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)			
Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)				
---------------------------------------	--	--	--	--

REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier)

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :

1 - du déficit

2 - du déficit d'ensemble du groupe (art. 223 A du CGI)

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : clos le :

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15)

Le :

Signature :

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION		Exercice N-1	
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	33,33%	15%
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2		
Calcul du bénéfice exclu			
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3		
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt			
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4		
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5		
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6		
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7		
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt			
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8		
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9		
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2]	10		
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11		
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12		
2. IMPUTATION DU DÉFICIT			
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13		
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14		
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)		15	
3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT			
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* :	01/01/2017	et clos le :	31/12/2017
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)			17
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)			18
4. MONTANT DE LA CRÉANCE			
Totalisation des sommes portées ligne 14			19
5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS			
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :			20

*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2003-B)

SUIVI DES INTÉRÊTS DUS À DES SOCIÉTÉS LIÉES DIFFÉRÉS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI

Dénomination : A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

SIRET : 79952790800021

I - QUOTITÉ D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	a	10 761 812
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	b	506 554 581
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice	c	195 097 558
Ratio d'endettement = $a \times (1,5 \times c/b)$	d	6 217 306
Résultat courant avant impôts de l'exercice	e	14 447 235
Dotation aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	f	37 163 762
Ratio de couverture d'intérêts = $25\% \times (e + f + a)$	g	15 593 202
Ratio d'intérêts servis par les entreprises liées (montant des intérêts dus par les entreprises liées)	h	
Montant le plus élevé des trois ratios (d ou g ou h)	i	15 593 202
Fraction d'intérêts différés au titre de l'exercice = $a - i$ (si $j < 150\,000$ € indiquer 0)	j	

II - SUIVI DES INTÉRÊTS DIFFÉRÉS

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice	Créés au titre du dernier exercice clos	k	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	l	
Montant de la décote = $l \times 5\%$	m		
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = $k + l - m$	n		
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = $g - a$	o	4 831 389	
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice	p		
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = $n + j - p$	q		

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SAS A Locomotive Pool Structure 1

Adresse Locomotives 151 Boulevard Victor Hugo Saint Ouen 93400

N° Siren 799527908

I - MOINS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisi- tion	Valeur d'acquisi- tion	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-valeur en report
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante :

E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social

D - Exercice de fait du pouvoir de décision

T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Extension

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

I - MOINS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination										
			E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination							
			E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES (1) RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL

Si déposé néant, cochez la case : ☒ X

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

EXERCICE CLOS LE	31/12/2017	N° SIRET	79952790800021
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	ALPS1		
ADRESSE (voie)	15 Allées de l'Europe		
CODE POSTAL	92588	VILLE	Clichy cedex

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DETENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

(1) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros.

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL

Extension

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES (1) RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Si déposé néant, cochez la case : ☒

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

EXERCICE CLOS LE	31/12/2017	N° SIRET	79952790800021
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	ALPS1		
ADRESSE (voie)	15 Allées de l'Europe		
CODE POSTAL	92588	VILLE	Clichy cedex

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DETENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50% PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Extension

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50% PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Bis/ter	Type voie
			Libellé voie
Code Postal		Commune	Pays

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'associé unique
A Locomotive Pool Structure 1
Eurosquare 1
151-161 boulevard Victor Hugo
93452 Saint-Ouen

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A Locomotive Pool Structure 1, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/1/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

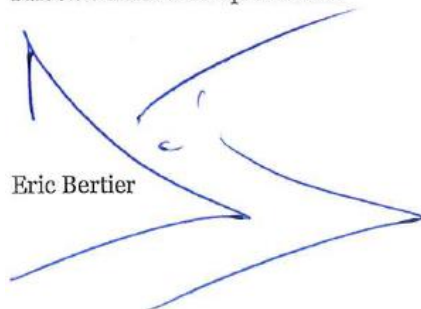
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 mai 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Eric Bertier



ANNEXE COMPTABLE 2017

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Sommaire

Bilan Actif	3
Bilan Passif.....	4
Compte de résultat (partie 1)	5
Compte de résultat (partie 2)	6
Préambule	7
Événements significatifs de l'exercice.....	7
Règles et méthodes comptables	7
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7
3. TITRES DE PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES	8
4. CREANCES.....	8
5. PROVISIONS REGLEMENTEES	8
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8
7. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION	8
8. CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION.....	8
9. INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE	9
10. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)	9
Note 1 : Immobilisations (valeur brute).....	10
Note 2 : Tableau des amortissements	11
Note 3 : Tableau des provisions.....	11
Note 4 : Créances	12
Note 5 : Charges et produits constatés d'avance	12
Note 6 : Capitaux propres	13
Note 7 : Dettes	14
Note 8 : Ventilation du chiffre d'affaires.....	15
Note 9 : Résultat d'exploitation	15
Note 10 : Résultat financier	15
Note 11 : Résultat exceptionnel	16
Note 12 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	16
Note 13 : Fiscalité différée	16
Note 14 : Engagement hors bilan	17
Note 15 : Dettes garanties par des sûretés réelles	17
Note 16 : Rémunération des dirigeants	17
Note 17 : Entreprises liées	17
Note 18 : Liste des filiales et participations	17
Note 19 : Effectif	18
Note 20 : Résultat des 4 derniers exercices.....	Erreur ! Signet non défini.

Bilan Actif

Rubriques (Euros)	Brut	Amortissement	Net 2017	Net 2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	811 275 568	268 972 962	542 302 605	502 026 779
Immobilisations en cours	102 471 104		102 471 104	64 498 052
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	913 746 672	268 972 962	644 773 710	566 524 831
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	913 746 672	268 972 962	644 773 710	566 524 831
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 374 488	566 189	808 299	1 657 790
Autres créances	42 690 328		42 690 328	35 843 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	44 064 816	566 189	43 498 627	37 500 886
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	24 826 625		24 826 625	26 312 469
Charges constatées d'avance	715 453		715 453	1 100 441
Total disponibilités et divers	25 542 078		25 542 078	27 412 910
ACTIF CIRCULANT	69 606 894	566 189	69 040 705	64 913 796
Frais d'émission d'emprunt à étaler	8 551 296		8 551 296	9 992 069
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	991 904 864	269 539 151	722 365 713	641 430 697

Bilan Passif

Rubriques (Euros)	Net 2017	Net 2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel Dont versé :	161 705 672	161 705 672
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 361 123	30 000 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	358 976	358 976
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		6 822 227
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 438 399	(18 461 103)
<i>Total situation nette</i>	<i>187 864 170</i>	<i>180 425 771</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 233 387	2 887 905
CAPITAUX PROPRES	195 097 558	183 313 676
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	721	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	721	0
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	506 561 884	428 882 369
<i>Total dettes financières</i>	<i>506 561 884</i>	<i>428 882 369</i>
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 846 044	11 335 905
Dettes fiscales et sociales	1 874 898	3 943 979
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>9 720 942</i>	<i>15 279 885</i>
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 905 681	13 244 351
Autres dettes	2 072 443	710 415
<i>Total dettes diverses</i>	<i>10 978 124</i>	<i>13 954 766</i>
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 481	
DETTES	527 267 433	458 117 021
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	722 365 713	641 430 697

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques (Euros)	France	Export	Net 2017	Net 2016
Vente de marchandises				
Production vendue de biens	7 274		7 274	794
Production vendue de services	96 166 794		96 166 794	96 984 923
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	96 174 068		96 174 068	96 985 717

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 125 025	1 269 994
Autres produits		(1 236 696)
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	97 299 094	97 019 015

CHARGES EXTERNES		
Achat de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	32 715 276	37 109 775
Total charges externes	32 715 276	37 109 775

IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	614 409	443 390
-----------------------------------	----------------	----------------

CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	48 802	44 462
Charges sociales	23 172	28 348
Total charges de personnel	71 974	72 810

DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	37 163 762 Erreur ! Signet non défini.	33 741 870
Dotations aux provisions sur immobilisations	721	
Dotations aux provisions sur actif circulant	7 129	188 099
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Total dotations d'exploitation	41 517 095	33 929 970

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
--------------------------------------	--	--

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	74 918 755	71 555 946
---	-------------------	-------------------

RESULTAT D'EXPLOITATION	22 380 339	25 463 069
--------------------------------	-------------------	-------------------

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques (Euros)	Net 2017	Net 2016
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 380 339	25 463 069
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		724 850
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	80 498	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	80 498	724 850
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		768 620
Intérêts et charges assimilées	12 359 084	14 193 577
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	12 359 084	14 962 198
RESULTAT FINANCIER	(12 278 586)	(14 237 348)
RESULTAT COURANT	10 101 753	11 225 721
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	724 756	166 642
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 000 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	724 756	11 166 642
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	882 605	38 391 655
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 345 482	2 461 812
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	882 605	40 853 467
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(157 849)	(29 686 825)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	2 505 503	
TOTAL DES PRODUITS	98 104 349	108 910 508
TOTAL DES CHARGES	90 665 949	127 371 612
BENEFICE ou PERTE	7 438 399	(18 461 103)

Préambule

Annexe relative aux comptes sociaux de la société A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1 arrêtés au 31/12/2017 qui fait apparaître un résultat en Euros de 7 438 399 euros et un total de bilan de 722 365 713 euros.

Le nombre de salariés de l'entreprise est de 1 personne.

Événements significatifs de l'exercice

Pas d'événement significatif au cours de l'exercice 2017.

Une vérification des comptes de la filiale par l'administration fiscale a été initiée en cours d'année. Le résultat n'est pas encore connu et aucune écriture relative à cette vérification n'a été enregistrée.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles créées sont évaluées conformément aux dispositions de l'article 321-17 du PCG.

- ✓ Logiciels : 3 ans

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de l'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées et modes d'amortissement retenus pour les principaux types d'immobilisations sont les suivants :

- ✓ Constructions : 20 ans
- ✓ Installations générales, agencements, ... : 10 ans
- ✓ Installations techniques, matériels & out. : 4 à 10 ans
- ✓ Matériel de transport : 80% sur 30 ans et 20% sur 15 ans
- ✓ Mat. De bureau, informatique et mobilier : 3 à 10 ans

Mode d'amortissement linéaire pour les locomotives neuves électriques ou diesel

- Composant principal (80% de la valeur) : 30 ans
- Composant révision (20% de la valeur) : 15 ans

Mode d'amortissement linéaire pour les locotracteurs remotorisés (Y8000 et BB400) : 15 ans.

3. TITRES DE PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. CREANCES

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement (dépréciation statistique).

5. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

7. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

8. CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

9. INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

10. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Les engagements de l'entreprise en matière de compte personnel de formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du CPF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

Notes sur le bilan actif

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Note 1 : Immobilisations (valeur brute)

Le tableau de synthèse des immobilisations brutes est le suivant :

Rubriques (Euros)	Montant début 2017	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2017
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	799 361 650	114 626 606	241 583	913 746 672
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	799 361 650	114 670 110	285 087	913 746 672

Les trois catégories d'immobilisations sont détaillées ci-après.

✓ Immobilisations incorporelles

Le total des immobilisations incorporelles (valeur brute) se décompose comme suit :

Rubriques (Euros)	Montant début 2017	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations. incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				

✓ Immobilisations corporelles

Le total des immobilisations corporelles (valeur brute) se décompose comme suit :

Rubriques (Euros)	Montant début 2017	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2017
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencés. des constructions				
Installations techniques, mat. et outillages indus.				
Installations générales, agencés, aménagés. divers				
Matériel de transport (*)	723 783 267	22 809 200	(49 317 800)	795 910 267
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 950			1 950
Maintenance, pièces, modifications	11 078 380	4 284 970		15 363 350
Immobilisations en cours	64 498 052	91 817 406	53 844 353	102 471 104
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	799 361 650	114 670 110	285 087	913 746 672

(*) Les 22,8 M€ d'augmentation correspondent à l'acquisition de 12 locomotives de type BR187, 7 locomotives de type Class77 et 5 locomotives de type E483. La diminution de 49,3 M€ correspond au reclassement des acomptes déjà versé pour ces locomotives.

✓ Immobilisations financières

Le total des immobilisations financières (valeur brute) se décompose comme suit :

Rubriques (Euros)	Montant début 2017	Augmentations	Diminutions	Montant fin2017
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations (1)				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				

Note 2 : Tableau des amortissements

✓ Amortissement des immobilisations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue (voir règles et méthodes comptables)

Le tableau de synthèse des amortissements est le suivant :

Amortissements et provisions (Euros)	Montant début 2017	Augmentations	Diminutions	Montant fin2017
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	232 836 818	37 163 762	1 009 328	268 972 962
TOTAL AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	232 836 818	37 163 762	1 009 328	268 972 962

Note 3 : Tableau des provisions

✓ Provisions

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

(Euros)	Montant début 2017	Augmentations	Diminutions	Montant fin2017
Provisions réglementées	2 887 905	4 345 482		7 233 387
Provisions. pour risques et charges	0	721		721
Provisions pour dépréciation	674 758	7 129	115 698	566 189
TOTAL GENERAL	3 562 663	4 353 332	115 698	7 800 297

Note 4 : Créances

ETAT DES CREANCES (Euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	523 665	523 665	
Autres créances clients	850 822	850 822	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	504 341	504 341	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231 443	231 443	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	20 168 762	20 168 762	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	187 480	187 480	
Divers			
Groupe et associés	20 479 347	20 479 347	
Débiteurs divers	1 118 954	1 118 954	
Charges constatées d'avance	715 453	715 453	
TOTAL DES CRÉANCES	44 780 269	44 780 269	

Note 5 : Charges et produits constatés d'avance

✓ Charges constatées d'avance

Nature des charges (Euros)	2017	2016
Charges d'exploitation	715 453	1 100 441
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	715 453	1 100 441

✓ Produits constatés d'avance

Nature des charges (Euros)	2017	2016
Produits d'exploitation	6 481	0
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 481	

Notes sur le bilan passif

Note 6 : Capitaux propres

Le capital social est composé au 31/12/2017 de 20 213 209 actions de 8 euros de valeur nominale.

✓ Variation des capitaux propres

(Euros)	Au 01/01/2017	Augmenta- tion de capital	Diminuti on de capital	Affectation résultat N-1	Amortissement dérogatoires	Résultat N	31/12/2017
Capital en nombre d'actions	20213209						20213209
Valeur nominale	8						8
Capital social ou individuel	161 705 672						161 705 672
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 000 000			(11 638 876)			18 361 123
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	358 976						358 976
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	6 822 227			(6 822 227)			
Résultat de l'exercice	(18 461 103)			18 461 103		7 438 399	7 438 399
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	2 887 905				4 345 482		7 233 387
Dividendes versés							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	183 313 676				4 345 482	7 438 399	195 097 558

Note 7 : Dettes

ÉTAT DES DETTES (Euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1)	506 555 354	32 893 267	450 645 007	23 017 079
Fournisseurs et comptes rattachés	7 908 941	7 908 941		
Personnel et comptes rattachés	5 238	5 238		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 590	2 590		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 598 552	3 598 552		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 683	19 683		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 842 784	8 842 784		
Groupe et associés	6 529	6 529		
Autres dettes (dont dettes relatives à des	321 276	321 276		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 481	6 481		
TOTAUX	527 267 433	53 605 346	450 645 007	23 017 079

(1) Emprunts consentis par sa société mère Akiem Holding.

Notes sur le compte de resultat

Note 8 : Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires (Euros)	2017	2016
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis	7 274	794
Production vendue de services	96 166 794	96 984 923
TOTAL	96 174 068	96 985 717

Détail du chiffre d'affaires par zones géographiques (Euros)	2017	2016
France	96 174 068	96 985 717
Export		
TOTAL	96 174 068	96 985 717

Note 9 : Résultat d'exploitation

(Euros)	2017	2016
TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION (Euros)	22 380 339	25 463 069

Note 10 : Résultat financier

(Euros)	2017	2016
Produits financiers		
Produits financiers de participations		724 850
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	80 498	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	80 498	724 850
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		768 620
Intérêts et charges assimilées	12 359 084	14 193 577
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	12 359 084	14 962 198
RESULTAT FINANCIER	(12 278 586)	(14 237 348)

Note 11 : Résultat exceptionnel

(Euros)	2017	2016
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	724 756	166 642
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 000 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	724 756	11 166 642
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	882 605	38 391 655
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 461 812
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	882 605	40 853 467
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(157 849)	(29 686 825)

Note 12 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Euros)	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat net 2017	Résultat net 2016
Résultat courant	14 447 235	2 505 503	11 941 732	11 225 721
Résultat exceptionnel	(4 503 332)		(4 503 332)	(29 686 825)
Participation des salariés				
Total	9 943 904	2 505 503	7 438 399	(18 461 103)

Note 13 : Fiscalité différée

(Euros)	2017	Taux	Impôt
Accroissements			
Reprises provisions clients	115 698	33.33%	38 180
amortissements		33.33%	
divers		33.33%	
TOTAL ACCROISSEMENTS	115 698		38 180
Allègements			
Provisions non déductibles	1 788	33.33%	595
Charges financières du Rabot	1 607 443	33.33%	535 761
Amortissements (règles fiscales vs règles comptables)	4 256 290	33.33%	1 418 621
Dépréciations comptes clients	7 129	33.33%	2 376
TOTAL ALLEGEMENTS	5 872 650		1 957 353
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-5 756 952		-1 919 173

Autres informations

Note 14 : Engagement hors bilan

✓

Postes concernés (k Euros)	Donnés	Reçus
Engagements d'achats matériel ferroviaire	214 883	
Suretés réelles sur des immobilisations corporelles	527 812	
Suretés réelles sur des immobilisations incorporelles	24 338	
Garantie financières reçues des tiers		58 125
TOTAUX	767 033	58 125

Note 15 : Dettes garanties par des suretés réelles

Neant

Note 16 : Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Note 17 : Entreprises liées

Postes (Euros)	Montants Entreprises liées	Montants Total bilan
Immobilisations financières		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	4 823	808 299
Autres créances	20 479 348	42 690 328
Capital souscrit appelé non versé		
Passif		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	506 561 884	506 561 884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 723 135	7 846 044
Autres dettes		2 072 443
Eléments financiers		
Produits de participation		
Autres produits financiers	80 498	80 498
Charges financières	12 359 084	12 359 084

Note 18 : Liste des filiales et participations

Note 19 : Effectif

Catégories	2017	2016
Cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
TOTAL	1	1

A LOCOMOTIVE POOL STRUCTURE 1

Société par Actions Simplifiée au capital de 161.705.672 Euros
Siège social : Eurosquare 1 – 151-161 boulevard Victor Hugo – 93400 Saint-Ouen
799 527 908 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

28 MAI 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT,
Le 28 mai,

La société Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, société anonyme au capital de 7.851.636.342 euros, dont le siège social se trouve 12, place des Etats-Unis, CS 70052 – 92547 Montrouge Cedex, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 304 187 701, ès qualités de Fiduciaire, représentée par Mme Murielle Lumbroso et Mme Christine Durivau, dûment habilitées aux fins des présentes,

Agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'« **Associé Unique** ») titulaire de l'intégralité des actions composant le capital de la société A Locomotive Pool Structure 1, société par actions simplifiée au capital de 161.705.672 euros, dont le siège social est situé Eurosquare 1 – 151-161 boulevard Victor Hugo – 93400 Saint-Ouen et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 799 527 908 (ci-après la « **Société** »),

Conformément aux instructions de la société Akiem Holding, société par actions simplifiée au capital de 195.527.060 euros, dont le siège social est situé Eurosquare 1 – 151-161 boulevard Victor Hugo – 93400 Saint-Ouen et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 501 524 243, constituant aux termes du contrat de fiducie conclu avec l'Associé Unique ès qualités de fiduciaire, le 30 juin 2016 (ci-après le « **Constituant** »),

Après avoir pris acte que la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes de la Société a été préalablement informée des présentes décisions,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le texte des décisions proposées ;
- les statuts ;

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- affectation du résultat ;

- approbation des conventions relevant de l'article L.227-10 du code de commerce ;
- pouvoirs.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice, soit un profit de + 7 438 399 € sur le compte de report à nouveau, lequel s'élèvera alors à 7 438 399 €.

Nous vous rappelons conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est approuvée.

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoirs

L'Associé unique donne tous pouvoirs au Président ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions en vue d'établir et de certifier conforme le présent procès-verbal et d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution est approuvée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Pour extrait certifié conforme.



Renato De Lussu

Président A Locomotive Pool Structure 1